

COMITE NATIONAL DE L'EAU

SÉANCES DU 8 OCTOBRE ET DU 3 DECEMBRE 2021

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU GROUPE DE TRAVAIL REGLEMENTATION

DELIBERATION N° 2021-28

Le Comité national de l'eau au vu de la délibération n°2021-03 adoptée le 16 mars 2021 relative à la création d'un groupe de travail réglementation au sein du CNE, et des candidatures exprimées en séance,

DESIGNE comme représentants du Comité national de l'eau au sein du groupe de travail réglementation :

Représentants du collège des collectivités territoriales

M. Régis TAISNE – FNCCR
M. Jean-Sébastien SAUVOREL - Villes de France
M. Régis BANQUET – Assemblée des communautés de France
M. Frédéric MOLOSSI – président de l'ANEB
M. Denis MERVILLE – comité de bassin Seine-Normandie
M. Hervé PAUL – comité de bassin Rhône Méditerranée
M. Pascal COSTE - comité de bassin Adour-Garonne

Représentants des usagers du secteur économique

Mme Chiara DE LEONARDIS – Fédération professionnelle des entreprises de l'eau
M. Luc TABARY – producteurs d'hydroélectricité
M. André BERNARD – chambres d'agriculture
M. Patrick LESCOP – chambres de commerce et d'industrie territoriales
M. Alain GRIZAUD - Fédération nationale des travaux publics
Mme Céline CAROLY – France Chimie
Mme Marie POUTISSOU – associations de navigation intérieure

- Représentants des usagers du secteur associatif

M. Michel BALAY – Fédération nationale de la pêche en France
M. Robert MONDOT – UFC que choisir
M. Antoine GATET – France Nature Environnement
M. Gilbert LE MAIGNAN – Consommation logement et cadre de vie
M. George DANTIN – Activités nautiques – FNCK
M. Bertrand TREPO – Fédération nationale de la propriété privée rurale

- Représentant des personnalités qualifiées

M. Claude MIQUEU

- Membres du CNE associés

M. André FLAJOLET, président du comité de bassin Artois-Picardie.

M. Daniel MARCOVITCH, personnalité qualifiée

Mme Ramata TOURE, comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion

M. Denis DURAND, association nationale des maires ruraux de France

A la demande de Jean LAUNAY, le groupe de travail réglementation sera présidé par Claude MIQUEU.

Certifiée conforme par le directeur de l'eau et de la biodiversité, chargé du secrétariat du Comité national de l'eau



Olivier THIBAUT